



# CC 18 C



## RÉGLEMENTATION - JURIDIQUE



Service-Public.fr  
Le site officiel de l'administration française

### Sécurisation des démarches en ligne : FranceConnect+ intègre France Identité

Publié le 29 juillet 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour vous authentifier sur FranceConnect+ lors de vos démarches en ligne les plus sensibles, vous pourrez dorénavant utiliser France Identité. Il faudra disposer d'une nouvelle carte nationale d'identité (format carte bancaire) et d'une identité numérique renforcée.

Depuis le 11 juillet 2024, il est possible de se connecter à FranceConnect+ grâce à France Identité. [FranceConnect+](#) est le portail d'accès à vos démarches en ligne **impliquant le traitement de données sensibles**.

Pour s'authentifier avec France Identité sur FranceConnect+, il faut :

- Se connecter à FranceConnect+ sur un service en ligne ;
- Choisir France Identité parmi les moyens d'authentification disponibles ;
- Ouvrir l'application France Identité et scanner le QR code qui s'affiche (si vous vous connectez à FranceConnect+ sur mobile, vous serez redirigé automatiquement vers l'application France Identité) ;
- Confirmer sa demande de connexion et saisir son code personnel à 6 chiffres ;
- Se munir de sa carte d'identité au format carte bancaire et la lire avec son smartphone, en plaçant la carte d'identité devant le smartphone.

### Qu'est-ce que FranceConnect+ ?

FranceConnect+ se différencie de [FranceConnect](#). FranceConnect+ vous permet d'effectuer facilement en ligne certaines démarches, comme :

- L'envoi d'[une lettre recommandée électronique](#) ;
- [Une demande de formation sur Mon Compte Formation](#) ;
- [Une demande de rénovation énergétique sur MaPrimeRénov'](#).

Pour vous authentifier via FranceConnect+, vous devez utiliser votre identité numérique. Une identité numérique permet de prouver que vous êtes bien à l'origine de la démarche en ligne.

Il existe **deux types d'identités numériques** :

- [l'identité numérique La Poste](#) ;
- [France Identité](#) (disponible depuis le 11 juillet 2024).

## Comment créer une identité numérique France Identité ?

Pour vous authentifier avec France Identité, vous devez [créer votre identité numérique](#). Pour cela, vous devez :

- avoir plus de 18 ans ;
- avoir une carte d'identité au format carte bancaire ;
- avoir [un smartphone disposant de la technologie NFC](#) ;
- télécharger l'application France Identité (depuis les stores d'applications [Android](#) ou [Apple](#)).

Il faudra ensuite faire certifier votre identité numérique [en mairie](#).

Une fois que votre identité numérique est créée et certifiée, vous pouvez utiliser France Identité pour vous authentifier sur FranceConnect+.

Amicalement.

Source : Lettre Service-Publi.Fr n°1162 – 1<sup>er</sup> août 2024